



REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL TREC CLUB 2013 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

Le Calendrier :

Dates	Lieux
07/10/2012	SAINT OUEN - L'AUMONE Les Tilleuls
28/10/2012	MARINES - Les Acacias
31/03/2013	MARINES - Les Acacias
19/05/2013	PISCOP - Equestre
09/06/2013	VIGNY - Le Centaure Finale du challenge départemental 2013 Championnat départemental club 2013

Seules les dates indiquées servent de support au Challenge Départemental de TREC 2013.

Les épreuves : (règlement FFE CLUB 2012 et application du règlement FFE CLUB 2013 dès parution avec modification des épreuves)

N°	Nom de l'épreuve
N°1	Club élite équipe
N°2	Club équipe
N°3	Club élite individuelle
N°4	Club individuelle

Pour toutes les épreuves la participation de cavaliers "hors concours" est interdite.

Les épreuves CLUB servent de support à la validation des examens fédéraux en cours de compétition.

Les épreuves "spéciales jeunes ou amateur individuel" sont au bon vouloir de l'organisateur mais non obligatoire.

Engagement et déroulement des épreuves :

Engagement : Internet ou sur place (suivant l'avant programme).

Montant de l'engagement : De l'ordre de 99. 00 € (engagement équipe de 4 personnes (sans le repas), ou équipe de 3 personnes (avec repas) le 4^{ème} cavalier sur place : 33. 00€) / engagement individuel : 33. 00 € (sans repas), 38. 00 € (repas compris).

Conditions de participations des cavaliers :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise,
2. Licence de compétition de l'année et/ou galop requis en fonction de l'épreuve montée,
3. Ou être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,

1. Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.
2. Autorisation parentale pour les cavaliers mineurs,
3. Participations : Voir règlement FFE CLUB.
- 4.

Conditions de participations des chevaux :

- Tout cheval ou poney munis d'un document d'accompagnement et à jour des vaccinations obligatoires.
- Participations : Voir règlement FFE de l'année en cours.

Tenues et harnachements :

Conforme au règlement FFE CLUB TREC de l'année en cours.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter.

« CHALLENGE DEPARTEMENTAL de TREC 2013 » par série : Classement des concours qualificatifs :

- Conforme au règlement FFE CLUB de l'année en cours,
- Epreuve individuelle : Saisie de la meilleure place, dans l'épreuve, du cavalier,
- Epreuve équipe : C'est la place dans l'épreuve, du nom de l'équipe du club (club élite équipe et club équipe) qui sera enregistrée par FFECLUB, peu importe la composition de l'équipe,
- Un "classement bis PTV (coef : 2) cavaliers 95" sera fait à l'occasion de chaque épreuve, pour mettre à l'honneur les 5 meilleurs cavaliers.
- Les Organisateurs de chaque qualificative transmettent au CDEVO, les résultats individuels de chaque membre des équipes, pour le suivis et saisis des résultats du PTV.

Classement « CHALLENGE DEPARTEMENTAL de TREC 2013 » :

- Calcul du classement : cumul des 2 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2013". La participation à la finale est obligatoire.
- La base des récompenses de la Soirée des Champions 2013 est de 3 équipes maximum pour chaque épreuve. Pour les épreuves individuelles : 3 classés par épreuves,
- Un "classement bis PTV cavaliers 95" récompense les 3 meilleurs cavaliers, de chaque série sur la base de calcul de 2 participations + finale (coef. 1.5) = Total "classement PTV 2013". La participation à la finale est obligatoire.

Les récompenses seront décernées lors de la Soirée des Champions 2013 du CDEVO.

Barème des points :

Pour chaque concours on donne un bonus en fonction du nombre de participants à chaque niveau du concours.

Par exemple si en club élite par équipe il y a une seule équipe engagée, alors la première place donnera lieu à un bonus moins important qu'une première place contre plusieurs équipes (calculé au prorata du nombre d'équipes participantes)

Places	1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	Etc	10^{ème} ex	12^{ème}	Etc	35^{ème}
Points	1 Pt	2 Pts	3 Pts	4 Pts	...	10 Pts	12 Pts	...	35 Pts

Cette base de calcul sert de support au "Classement général 2013" et au "classement bis PTV 2013",

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement FFE de la discipline de l'année en cours.

**Pour les autres cas, le Président du CDEVO et la Présidente de la Commission de TREC pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision.
La Décision est sans appel.**

Cette actualisation du : 02/09/2012 annule l'édition précédente.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192